

Synthèse du Séminaire « Mobilité en Haute Maurienne Vanoise »



Salle polyvalente de Val Cenis – Termignon, le 5 décembre 2022

28 participants: Elus, Directeurs Domaines Skiables, Région AURA, SPM, CHHMV, CIAS, OT, société de taxis, Transdev, ONERA, PN Vanoise, Association des guides de Haute Maurienne, socioprofessionnels.

1. Contexte

La Communauté de communes travaille à la refonte du schéma de mobilité HMV dans un esprit de performance et d'innovation, en cohérence avec les ambitions de transition à horizon 2030.

En effet, les récentes décisions prises concernant les transports en commun en Haute Maurienne Vanoise nous invitent à nous questionner sur les modes de mobilité à déployer et/ou soutenir pour répondre aux usages et besoins des habitants et visiteurs du territoire.

Ainsi, les travaux de ce séminaire contribueront à :

- Définir les ambitions du territoire en matière de mobilité dans le contexte actuel ;
- Etablir la convention de coopération en matière de mobilité entre le territoire et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, détentrice de la compétence mobilité;
- Construire une feuille de route opérationnelle à court et moyen terme.

2. Tendances et inspiration, état des lieux et besoins en HMV

Le séminaire mobilité a débuté par la réalisation d'un état des lieux des enjeux et tendances actuels en matière de mobilité.

Ceci a permis d'amener sur la présentation de différentes solutions de mobilité d'ores et déjà mises en place dans des territoires peu denses, qui ont tous pour objectif de baisser l'autosolisme omniprésent sur ce type de territoire.

Ensuite, un rapide état des lieux de la situation en matière de mobilité et des besoins en Haute Maurienne Vanoise a été fait.

La présentation est jointe au mail.

Lors du temps d'échange qui a suivi cette présentation, il a été évoqué que l'accessibilité au territoire représentait un enjeu important à ne pas négliger, notamment dans le cadre de la création du tunnel Lyon-Turin. Ainsi, il est important que le territoire adopte une certaine position dans l'objectif qu'il y ait toujours des TGV et des TER qui viennent jusqu'à la gare de Modane. Des participants ont rajouté que des travaux sont prévus entre 2024 et 2026 notamment sur la partie Saint-Jean-de-Maurienne – Modane, ce qui rassure sur le maintien de trains sur cette partie de l'axe Maurienne. Les dates de réalisation des travaux sur l'axe Maurienne seront dévoilées courant printemps 2023.

3. Atelier 1 : La fresque de la mobilité

L'objectif de cet atelier était double :

- visualiser et prendre conscience de tous les besoins de mobilité sur le territoire;
- commencer à imaginer la mobilité de demain en HMV.

Ainsi, les participants ont pu se mettre à la place de personas qui pourraient potentiellement séjourner ou habiter en Haute Maurienne Vanoise. Il a été demandé d'imaginer sur deux jours les déplacements de chaque persona et de choisir une ou plusieurs solutions de mobilité (hors voiture individuelle, même électrique) pour les réaliser.

Ensuite, la réalisation d'une fresque de la mobilité a permis de faire visualiser l'ensemble des flux créés par les personas. Ceci a mis en évidence deux éléments :

- des solutions de mobilité hors voiture individuelle peuvent répondre aux besoins et usages en matière de mobilité pour accéder et se déplacer en Haute Maurienne Vanoise ;
- des besoins transversaux existent entre les personas parce que ces derniers ont parfois des besoins en matière de déplacement aux mêmes heures.



La Fresque de la mobilité

	11 🔅	Vincent Explorateurs insatiables (vacanciers été)				Valérie Tribus authentiques (vacanciers hiver)			David			Actifs sensations (vacanciers hiver)		≗ ≫	Marc Terroirs et bons moments (vacanciers hors saison)			
Plages horaires	Déplacement Venir sur le territoire	Solutions de mobilité	Déplacement sur site	Solutions de mobilité	Déplacement Venir sur le territoire	Solutions de mobilité	Déplacement sur site	Solutions de mobilité	Déplacement Venir sur le territoire	Solutions de mobilité	Déplacement sur site (journée ski)	Solutions de mobilité	Déplacement sur site (cascade de glace)	Solutions de mobilité	Déplacement Venir sur le territoire	Solutions de mobilité	Déplacement sur site	Solutions de mobilité
4h - 7h									Valence - Modane	Ä					Deauville - Gare Montparnasse	Ä		
7h - 9h	• Domicile - gare de Lille	• Ne sait pas			• Lyon – Modane	Ä	Val Cenis Bramans - Val Cenis Termignon (ski, consignes)	© → @ 0 → @ 0 → @	Valence - Modane	Ä	• La Norma – Valfréjus via Modane	*			Paris Gare Montparnasse - Paris Gare de Lyon	ato 🛜 🧐		
9h - 11h	Gare de Lille gare de Paris	Ä	Aussois – Termignon Termignon – Bellecombe	Taxi partagé	Modane - Val Cenis Bramans Val Cenis	Ä			Valence - Modane	Ä			La Norma – Villarodin Villarodin – Bramans Bramans – Cerney	Luge 4 saisons Navette communale	Paris Gare de Lyon - Modane	À	Bonneval - Mont Cenis	© → 0 1 → 4 1 ← 4 0 ← 0
11h - 13h	Gare de Paris – gare de Modane	Ä			Bramans - (arrêt de bus) - Logement (haut du village)	₩			• Modane - La Norma	<u></u>					Paris Gare de Lyon - Modane	Ä		
13h - 15h	• Gare de Modane - Aussois						Val Cenis Termignon – Bonneval Visite de Bonneval								Modane - Bonneval			
15h - 17h					Val Cenis Bramans – Val Cenis Termignon	@ → @ ↑ () [] 0 ← () []					• Valfréjus - La Norma via Modane		Cerney - Bramans Bramans (Neige et Soleil) - Villarodin Villarodin - La Norma	Navette communale			Mont Cenis - Bonneval	©→6 ↑⊜→6 1⊕→6
17h - 19h			Bellecombe - Termignon Termignon - Aussois	Taxi partagé	Val Cenis Termignon - Val Cenis Bramans		Bonneval - Val Cenis Bramans	@→@ ↑⊜↓ @←@							Mont Cenis - Bonneval			
19h - 21h																		
21h - 23h											Logement – Split Board Fest	广						
23h - minuit											Split Board Fest - Logement	Ķ						

LÉGENDE



Train



Bus





Autopartage



Taxi



Marche à pied



Vélo





Ascenseur valléen



Luge 4 saisons



Covoiturage



Autostop

Mur d'expression libre

Service personnes âgées toute l'année entre Bessans et Modane Soutenir vivement l'ascenseur valléen Modane -Valfréjus/La Norma Vélo mobile (entre la voiture et le vélo). En test actuellement

Navettes employeurs Domaines Skiables Solution de mobilité intracommunale (trotinettes électriques, cf Tigne)

Habitants du territoire

La Fresque de la mobilité

	Lyes et Aurélien (saisonniers)			🛂 🔆 💸 🐉 🥛 Yve	Habitante du territoire ette (personne âgée)	2 Sabr	Nadine Habitante du territoire (jeune)					
Plages horaires	Déplacement Lyes	Solutions de mobilité	Déplacement Aurélien	Solutions de mobilité	Déplacement	Solutions de mobilité	Déplacement	Solutions de mobilité	Déplacement	Solutions de mobilité	Déplacement	Solutions de mobilité
4h - 7h												
7h - 9h	Bramans - Modane (va faire des courses)		Bramans - La Norma	Navette employeur And Covoiturage employeur		六	 Le Bourget - Modane (collège, pour déposer son fils) Modane (collège) - Modane (travail) 	Et autres véhicules à imaginer (vélomobile, ect.)				
9h - 11h	• Modane – Bramans				• Bessans - Modane (marché)				Bramans - Modane	Minibus CIAS		
11h - 13h	• Bramans - Termignon				Modane – Val Cenbis Lanslevillard (repas chez ses petits enfants)	- I						
13h - 15h					Val Cenis Lanslevillard – Val Cenis Lanslebourg (pharmacie)						Bramans - Bessans (visite famille et ski de fond)	
15h - 17h					Val Cenis Lanslebourg – Bessans							
17h - 19h			• La Norma – Bramans	Navette employeur employeur employeur			Modane (travail) - Modane (collège, pour chercher son fils) Modane (collège) - Modane (piscine) Modane (piscine) - Le Bourget				Bessans - Bramans	
19h - 21h			Bramans - Lanslebourg (va retrouver des amis)		Sortie du soir	(AAA) (E			• Modane – Bramans	Minibus CIAS		
21h - 23h	• Termignon – Bramans		• Lanslebourg - Bramans									
23h - minuit												

Les solutions de mobilité les plus fréquemment citées sont les suivantes :



Pour rappel, les participants devaient réfléchir hors usage de la voiture individuelle (même électrique) pour trouver des solutions de mobilité adéquates aux déplacements de leur persona.

L'analyse de cette fresque met en évidence plusieurs choses :

- Que ce soit pour les habitants du territoire ou les vacanciers, le bus semble être la solution de mobilité la plus plébiscitée de premier abord pour répondre à la majeure partie des déplacements sur le territoire.
- L'autopartage est davantage perçu comme une bonne solution pour répondre aux besoins et usages des visiteurs mais moins pour les déplacements quotidiens des actifs.
- Le train est la solution privilégiée pour accéder au territoire.
- Le covoiturage est davantage perçu comme une solution adéquate pour répondre aux besoins et usages des habitants du territoire que pour les déplacements ponctuels des visiteurs ou pour accéder au territoire.
- Le nombre de fois où sont cités les taxis pour répondre à certains déplacements met en évidence le fait qu'il est nécessaire de travailler avec ces acteurs pour favoriser des alternatives à la voiture individuelle sur le territoire.
- Les taxis ont été cités de nombreuses fois pour faire référence à des taxis « partagés » ou pour mettre en évidence le fait qu'ils sont une solution efficace pour rejoindre son lieu de villégiature depuis la gare. Il est donc important et nécessaire de travailler avec les sociétés de taxis du territoire pour imaginer la mobilité de demain en HMV.
- La marche à pied est le mode de déplacement qui paraît être le plus pertinent pour les déplacements à l'intérieur des communes.
- Malgré les tendances nationales en faveur du vélo actuellement, celui-ci ressort peu comme un mode de transport réellement efficace pour répondre aux besoins et usages des personnes présentes sur le territoire.
- L'autostop reste perçu comme une alternative à l'autosolisme qui peut s'avérer efficace dans un territoire de montagne comme la Haute Maurienne Vanoise, qui dispose d'assez peu d'axes.
- D'autres modes de transports restent à imaginer, comme par exemples les ascenseurs valléens ou le vélomobile, pour tenter de diminuer l'impact de la voiture sur le territoire.

4. Atelier 2 : Zoom sur les solutions de mobilité

Parmi tous les modes de transport choisis, chaque groupe avait la possibilité de s'interroger davantage sur les 3 solutions de mobilité les plus pertinentes pour son persona. Les groupes ont principalement analysé les types de transport suivants :

- Bus/Cars/TAD/Navettes autonomes
- Covoiturage
- Autopartage
- Taxis
- Vélo
- Ascenseur Valléen

La récurrence de certains modes de transport dans le choix d'analyse (bus, covoiturage et autopartage) montre le vif intérêt du territoire pour ces derniers.

Par ailleurs, l'identification des freins à l'usage et à la mise en œuvre des différentes solutions de mobilité choisies permet d'ores et déjà d'anticiper de potentielles difficultés et actions à mener pour y répondre lors de leur intégration dans le schéma de mobilité. A titre d'exemple, l'animation et la communication sont apparues comme des leviers facilitant « la prise en main » de certaines solutions et favorisant les changements de comportements dans les pratiques de mobilité.

Ci-dessous, les fiches par type de transport.

5. Conclusion et suite

Ce séminaire a été l'occasion de s'interroger sur les solutions de mobilité les plus adéquates pour répondre aux besoins et aux usages en matière de mobilité d'une grande partie des personnes présentes en Haute Maurienne Vanoise.

Le bus apparaît encore comme le mode de transport permettant de répondre au mieux à toutes les contraintes du territoire cependant, des solutions complémentaires ont pu émerger.

Par ailleurs, d'ores et déjà, les travaux du séminaire ont été retranscrits à travers plusieurs documents :

- Dans la première version de la convention de coopération en matière de mobilité entre la CCHMV et la Région AURA qui a été validée en Bureau Communautaire et envoyée à la Région AURA.
- Dans les grandes orientations du nouveau schéma de mobilité de la Haute Maurienne Vanoise qui ont aussi été validées en Bureau Communautaire. Nous travaillons actuellement sur le contenu de ce nouveau schéma.

Les Grandes Orientations de la mobilité pour la Haute Maurienne Vanoise sont les suivantes :

- Maintenir la gare de Modane
- Favoriser la mobilité durable des actifs
- Favoriser la mobilité durable des vacanciers
- Favoriser la mobilité durable des scolaires
- Faciliter la mobilité des publics les plus fragiles
- Travailler sur les changements de comportements
- Continuer à organiser la desserte des sites emblématiques
- Faciliter le parcours usager
- Favoriser la transition des parcs de véhicules
- Mettre en place une politique tarifaire et une billettique adaptée pour tous

Le schéma mobilité pour la période 2023 – 2026 est le suivant :

